



Code de conduite pour la COP26 de la CCNUCC relatif à la Covid-19

Contexte

Le secrétariat de la CCNUCC et le gouvernement britannique, le gouvernement écossais et le conseil municipal de Glasgow sont heureux d'accueillir tous les participants à la COP26 de la CCNUCC, en particulier aux réunions préparatoires, aux sessions de la COP, de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP), de la Conférence des Parties agissant comme réunion de Parties à l'Accord de Paris (CMA) et des organes subsidiaires (ci-après, « la Conférence »), ainsi qu'aux autres réunions organisées par le secrétariat de la CCNUCC, par exemple la réunion du Conseil exécutif du MDP (ci-après, « les réunions de la CCNUCC ») et au Sommet des dirigeants mondiaux qui y est associé (ci-après, « le SDM »).

La Conférence, les réunions de la CCNUCC et le SDM ont dû être adaptés afin que l'événement puisse se dérouler sans risque durant la pandémie de Covid-19. Il est de la plus haute importance de protéger la santé des participants et de la population locale, tout en assurant l'efficacité, l'inclusion et la sécurité de la Conférence, des réunions de la CCNUCC et du SDM. Chaque participant a un important rôle à jouer pour nous protéger tous.

À cet effet, tous les participants accrédités par le secrétariat de la CCNUCC et munis d'un badge pour assister et participer à la Conférence, au SDM et aux réunions de la CCNUCC (ci-après appelés collectivement « les Participants ») doivent adhérer aux conditions requises pour la COP26 relatives à la Covid-19 résumées ci-dessous. Elles reposent sur les règlements en place en Angleterre et en Écosse. Toute violation des conditions exigées en matière de Covid-19 compromet la sécurité de chacun et sera par conséquent prise très au sérieux, pouvant entraîner le retrait de l'accréditation à la conférence (« de-badging » ou retrait du badge), voire des poursuites pénales.

La Conférence, les réunions de la CCNUCC et le SDM sont guidés par les normes éthiques et professionnelles les plus strictes, et tous les Participants doivent se conduire avec intégrité et respect envers tous les autres Participants.

Applicabilité

Le présent Code de conduite résume les conditions requises en matière de Covid-19 que tous les Participants¹ doivent observer et décrit les mesures supplémentaires prises pour assurer la sécurité de la conférence.

Ses dispositions s'appliquent également aux personnes qui se déplacent pour assister au SDM, à la Conférence ou aux réunions de la CCNUCC ou pour en faciliter le déroulement,

¹ Quel que soit leur statut en termes de privilèges et immunités

même si elles ne participent pas en réalité aux réunions proprement dites du SDM, de la Conférence ou de la CCNUCC.

Protocoles sanitaires

Inscription/statut vaccinal

Des informations exactes sur le statut vaccinal des Participants relatif à la Covid-19 contribueront à éclairer la planification sanitaire pour l'événement.

Dans le cadre de la procédure d'inscription, les Participants doivent déclarer leur statut vaccinal pour la Covid-19 dans le système d'enregistrement en ligne de la CCNUCC. Ces renseignements seront également utilisés pour guider les exemptions de déplacements applicables.

Avant d'arriver au Royaume-Uni

Le Royaume-Uni a adopté des modifications spécifiques à la COP26 des règles en matière de déplacements pour les Participants venant de l'étranger.

Les règles d'entrée en Angleterre et en Écosse dépendent [des lieux où les voyageurs ont voyagé au cours des 10 jours immédiatement avant leur arrivée](#).

Tous les Participants arrivant de l'étranger doivent ²:

- Faire un test préalable au départ de dépistage de la Covid-19 dans les 72 heures précédant leur départ pour l'Angleterre ou l'Écosse. Il vous sera demandé de présenter la preuve d'un résultat négatif avant d'entamer votre voyage et à votre arrivée.
- Remplir un [Formulaire de localisation des passagers \(FLP\)](#) avant d'arriver au Royaume-Uni.
- Fournir, sur demande, soit :
 - si vous assistez à la Conférence ou aux réunions de l'ONU : la lettre de confirmation officielle du gouvernement britannique qui sera produite par la CCNUCC dans le cadre du processus d'inscription une fois que vous aurez confirmé vous engager à respecter ce code, soit
 - si vous avez été invité·e à assister au SDM ou à en faciliter le bon déroulement : la lettre de confirmation officielle du gouvernement britannique envoyée aux chefs de missions une fois qu'ils auront confirmé que tous les individus nommés dans leurs délégations s'engagent à respecter ce code.
- Effectuer un test PCR de dépistage de la Covid-19 dans les 48 heures de leur arrivée.
- Effectuer un test PCR de dépistage de la Covid-19 au 8^e jour s'ils ne sont pas vaccinés et s'ils n'ont **pas** séjourné dans un pays ou territoire figurant sur la liste

² Quel que soit leur statut en termes de privilèges et immunités

rouge ou transité par un tel pays ou territoire dans les 10 jours précédents. Cette règle ne s'applique pas aux personnes qui quittent le Royaume-Uni avant le 8^e jour.

En outre, les **Participants qui ont séjourné dans un pays ou territoire figurant sur la liste rouge ou qui ont transité par un tel pays ou territoire** dans les 10 jours précédents doivent :

- Effectuer une quarantaine, au point d'arrivée, dans un des hôtels approuvés du Service de quarantaine encadrée (SQE). Ce séjour en quarantaine doit être réservé avant le départ pour l'Angleterre ou l'Écosse, et il pourra leur être demandé d'en fournir la confirmation au cours de leur voyage.
- Les Participants complètement vaccinés contre la Covid-19³ et les moins de 18 ans (accompagnés d'un responsable adulte vacciné qui est aussi un Participant) doivent effectuer une quarantaine de 5 jours.
- Les Participants non vaccinés contre la Covid-19 et ceux qui n'ont pas déclaré leur statut vaccinal sur le système de la CCNUCC doivent effectuer une quarantaine de 10 jours.
- Lors de votre séjour en quarantaine encadrée, vous devez vous soumettre au régime de tests Covid-19 imposé par le SQE. Il est compris dans votre package SQE. Le protocole de dépistage pour le SQE est le suivant :
 - SQE de 10 jours (Participants non vaccinés) : Des tests PCR seront exigés dans les 48 heures et au 8^e jour
 - SQE de 5 jours (Participants complètement vaccinés) : Des tests PCR seront exigés au jour 0 (jour d'arrivée) et au 3^e jour. Il vous faudra également effectuer un test PCR au 8^e jour après la fin de votre quarantaine.
- En cas de résultat de test Covid-19 positif au cours de cette période, la quarantaine est prolongée de 10 jours à compter de la date du test positif.

Les Participants suivants sont exempts de quarantaine encadrée, y compris lorsqu'ils arrivent d'un pays ou territoire de la liste rouge ou ont voyagé dans un pays ou territoire de la liste rouge au cours des 10 jours précédents ; toutefois, ils doivent effectuer un test PCR le jour de leur arrivée (jour 0) :

- Les personnes nommées dans la lettre de confirmation pour le SDM délivrée par le gouvernement britannique aux chefs de missions, dont les personnes invitées par le gouvernement britannique à assister à la Conférence et/ou aux réunions de la CCNUCC ou à en faciliter le bon déroulement en plus du SDM.
- Les ministres responsables et deux membres de leur personnel immédiat appartenant tous à leur délégation nationale et devant être nommés dans la lettre de confirmation délivrée par le gouvernement britannique.

³ Les participants sont considérés comme étant complètement vaccinés deux semaines après avoir terminé un traitement complet de vaccins contre le Covid-19. Les Participants obligés d'effectuer une quarantaine à l'hôtel dans le cadre du SQE devront, afin d'être admissibles à une quarantaine de 5 jours, avoir reçu leur dernière dose du vaccin au moins 10 jours avant leur arrivée au Royaume-Uni, le jour de la dernière dose étant le jour 0 et le jour d'arrivée le jour 10.

Au cours de la Conférence, du SDM et des réunions de la CCNUCC - tests, isolement et soutien

Un régime complet de dépistage, de traçage et d'isolement sera en place durant la Conférence, le SDM et les réunions de la CCNUCC pour garantir la sécurité des Participants et de la population locale.

Tous les Participants doivent :

- Effectuer des autotests Covid-19 rapides antigéniques (TRA) dans leur lieu d'hébergement, pendant toute la durée de la Conférence, du SDM et des réunions de la CCNUCC. Un résultat de test négatif sera exigé chaque jour pour être admis dans les locaux de la Conférence, du SDM et des réunions de la CCNUCC.
- Se soumettre au régime de tests Covid-19 ponctuels ou aux essais de dépistage de la Covid-19 susceptibles d'être en place à l'intérieur des locaux de la Conférence, du SDM et des réunions de la CCNUCC.

Tout Participant qui signale des symptômes de la Covid-19 ou dont le TRA quotidien est positif doit s'auto-isoler immédiatement et effectuer un test PCR de confirmation.

Tout Participant qui **reçoit un résultat de test PCR positif pour la Covid-19** doit :

- Suivre les règles d'isolement de la COP26 pour la Covid-19 décrites dans le présent document et s'isoler immédiatement dans son lieu d'hébergement⁴ pendant 10 jours complets. Il ne doit pas utiliser les transports en commun.
- Suivre les procédures de signalement de la COP26 pour la Covid-19 décrites ici et signaler son résultat positif. Le Participant sera alors conseillé et un représentant du programme « Test & Protect » du service de santé publique britannique (NHS) le contactera directement par SMS (texte), courriel ou appel téléphonique.
- Participer au traçage des contacts, lorsque cela lui est demandé, et fournir les informations nécessaires pour permettre la recherche des contacts.

Tout Participant **contacté par le programme Test & Protect du NHS** doit suivre les conseils qui lui sont donnés concernant la nécessité de se tester pour la Covid-19 et de s'isoler. Ces conseils peuvent différer des informations publiées en fonction de l'évaluation du risque pour la personne concernée, compte tenu de son statut vaccinal et de ses antécédents d'infection.

Dans les locaux de la Conférence, du SDM et des réunions de la CCNUCC

Afin de protéger du risque de transmission du virus les personnes et le déroulement des travaux à l'intérieur des locaux de la Conférence, du SDM et des réunions de la CCNUCC, les Participants doivent maintenir une **distanciation physique de 1 mètre** (mesurée d'épaule à épaule). Pour veiller à ce que cette distanciation soit maintenue, les Participants

⁴ Si pour une raison quelconque vous ne pouvez pas vous auto-isoler dans votre lieu d'hébergement, le gouvernement britannique vous trouvera une alternative adaptée.



doivent suivre la signalisation et les consignes données par le personnel et ne pas déplacer le mobilier.

Les participants doivent porter un masque, sauf lorsqu'ils mangent, boivent, sont assis dans des bureaux/réunions, sont assis pour mener des négociations ou en sont exemptés pour des raisons médicales. Des points de distribution de désinfectant pour les mains seront installés un peu partout dans les locaux de la Conférence, du SDM et des réunions de la CCNUCC. Les Participants sont priés de les utiliser fréquemment.

Toutes les surfaces de la Conférence, du SDM et des réunions de la CCNUCC seront nettoyées régulièrement, et un nettoyage en profondeur de toutes les salles sera effectué régulièrement tout au long de la journée. Nous demandons aux Participants de faire en sorte que les événements/réunions finissent à l'heure pour donner suffisamment de temps aux équipes de nettoyage de faire leur précieux travail.

En dehors des locaux de la Conférence, du SDM et des réunions de la CCNUCC

À l'extérieur des locaux de la Conférence, du SDM et des réunions de la CCNUCC, y compris dans les espaces publics, les salles de réception et de rafraichissements, les lieux d'hébergement et les transports en commun, tous les Participants doivent adhérer [aux mesures et aux restrictions locales requises liées à la Covid-19 en vigueur à ce moment](#).

Ces mesures comprennent le port du masque dans les espaces publics fermés (hormis pour manger, boire, ou lorsque l'on est assis dans un lieu servant des rafraichissements) et dans les transports en commun, obligatoire en Écosse en vertu de la loi, à moins d'en être exempté pour des raisons médicales.

Il est peu probable que vous passiez tout votre séjour au Royaume-Uni à l'intérieur des locaux de la Conférence, du SDM et des réunions de la CCNUCC. Les événements en marge de la COP, les commerces et les lieux d'accueil qui ont adopté des mesures de sécurité Covid-19 similaires à celles en place dans les locaux de la Conférence, du SDM et des réunions de la CCNUCC afficheront de manière bien visible les solides références qui leur ont été conférées par le *Dispositif d'accréditation commerciale renforcée pour la COP26*. Afin de protéger le public et la Conférence, nous vous conseillons de privilégier ces lieux ainsi « accrédités » lorsque vous êtes en dehors des locaux.

Manquements au Code de conduite

Tout manquement au présent Code de conduite sera traité individuellement par le secrétariat de la CCNUCC. Le secrétariat de la CCNUCC prendra les mesures nécessaires pour traiter de manière adéquate de telles violations, dès que possible et normalement dans les 24 heures, afin de garantir la sécurité de la Conférence. De tels manquements pourraient entraîner une suspension temporaire de l'événement et les violations graves pourraient



entraîner le retrait du badge. Des poursuites pénales pourront également être engagées en cas de violations graves.

Voici une liste non exhaustive de manquements graves :

- Fournir de fausses informations sur son statut vaccinal afin de pouvoir bénéficier d'une période de quarantaine encadrée plus courte ;
- Ne pas observer sa quarantaine encadrée, lorsqu'elle est exigée, ou la quitter avant la fin de la période requise ;
- Ne pas se soumettre aux tests exigés pendant la quarantaine encadrée et aux protocoles relatifs à la Covid-19 le cas échéant ;
- Falsifier les renseignements sur le formulaire de localisation des passagers ou ne pas remplir le FLP ;
- Ne pas se soumettre au régime de tests de dépistage de la Covid-19 requis pour la COP26 ;
- En cas de test Covid-19 positif, ne pas signaler le résultat du test ou le falsifier délibérément ;
- En cas de test Covid-19 positif, ne pas observer les protocoles d'auto-isolement ;
- Ne pas suivre les conseils en matière de tests et d'isolement donnés par le programme Test & Protect du NHS ;
- Ne pas se soumettre au processus de traçage des contacts.